PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT

PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT

- **Dans le cas d'un projet de transition professionnelle,** le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis, et vos expériences qui permettent d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ».

Déroulement

- Un questionnaire d'entrée – voir page suivante -
- Une évaluation en voiture (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)
- Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.
- **Dans le cas où vous choisissez de mobiliser vos droits CPF** pour obtenir un premier permis de conduire de la catégorie B

Cette possibilité implique cependant deux conditions d'éligibilité :

- Que l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel ;
- Que vous ne faites pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.

Déroulement

- Une attestation sur l'honneur – (disponible sur moncompteformation.fr)- pour s'inscrire à une formation « Permis de conduire » :

  Cette attestation est fournie sur le compte CPF et doit être transmise à l'organisme de formation qui s'engage à la conserver 5 ans.
- Une évaluation en situation de conduite (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)
- Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.

PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT

Renseignements d'ordre général	Entretien Appel ❑ Sur Place ❑
Noms / Prénoms	
Coordonnées	
Expérience(s) professionnelle(s)	
Prescripteur	
Financeur	

Projet professionnel
Avez-vous le permis?
Quel est votre projet pro?
Attente(s)
Motivation(s)

Disponibilité
Temps consacré à la formation
Périodes, horaires, journées pour la formation
Expérience(s)

Modalités complémentaires qui peuvent venir compléter l'entretien